

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DÉLIBÉRATION 54-2019

Séance du 12 Octobre 2019

À 10h30

Date de convocation : 08 Octobre 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Jean-Pierre LECCIA, Maire.

PRÉSENTS: LECCIA.JP-BOCCHECIAMPE.K-GREGOGNA.J-LECCIA.D- LUCA.A-LUCIANI.D-
PANTANACCE.C-PELLONI.F-QUILICI.S-SACOMAN.B-SANTONI.V

ABSENTS : BATTINI.D-FRANCESCHI.T-GUERINI.ME-ROMANACCE.M

REPRÉSENTÉS: CLEMENTI LADIEU.A-GIANNECCHINI.S-JEANNE.J- QUILICI.N

Secrétaire : **LECCIA D.**

Objet : Recherche de financements : Optimisation de l'éclairage public suite au diagnostic

Monsieur le Maire expose les conclusions du diagnostic de l'éclairage public communal qui a révélé la pertinence de la mise en œuvre d'une opération de rénovation performante.

Le projet vise notamment à généraliser le remplacement déjà engagé des points lumineux équipés actuellement de lampes à décharge par des luminaires de type Leds.

Le programme prévoit aussi la mise en sécurité d'armoires électriques et de supports, le remplacement de supports vétustes ainsi qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'objectif recherché est d'atteindre une réduction minimale de 70 % (Facteur 3) de la consommation énergétique sur le périmètre rénové. Pour ce faire il convient, outre la mise en place de luminaires Leds adaptés aux besoins de faire varier l'intensité du flux lumineux à des horaires programmables (moins de lumière au cœur de la nuit ou en fin de soirée).

La finalité en est la réduction de la facture énergétique globale annuelle, l'amélioration du confort visuel (lumière blanc chaud) et la réduction du taux de panne.

Ce programme répond aux critères d'éligibilité de l'appel à projets lancé par la Collectivité de Corse, au travers de son agence d'Aménagement, D'Urbanisme et d'Energie de Corse, et ses partenaires.

Le coût estimé de l'opération s'élève à :

	Montant HT
Optimisation de l'éclairage public suite au diagnostic	455 000 euros

Dépenses prévisionnelles liées à l'opération :

Délibération n°54-2019 séance du 12 Octobre 2019

Dépenses à détailler		Montants	
		HT	TTC
Investissements matériels	Dépose et pose de 464 luminaires Leds	395 000,00 €	434 500,00 €
	Dépose et pose de 10 mâts et consoles vétustes	10 000,00 €	11 000,00 €
	Fourniture et raccordement de 2 horloges astronomiques	800,00 €	880,00 €
	Travaux de mise en sécurité des armoires électriques	15 200,00 €	16 720,00 €
Prestations intellectuelles	AMO MOE	34 000,00 €	40 800,00 €
TOTAL		455 000,00 €	503 900,00 €

Plan de financement de l'opération :

1) Plan de financement prévisionnel dépenses énergétiques AMO – MOE :

Financement	Type	Montant	%
AIDES PUBLIQUES	CPER / PO FEDER sur investissements matériels	324 640,00	73,8%
	AGIR PLUS (EDF/CDC) sur investissements matériels		
	CPER / PO FEDER sur AMO – MOE	23 800,00	5,4%
AUTRES FINANCEMENTS	Fonds propres	91 360,00	20,8%
SOUS-TOTAL (1)		439 800€	100%

2) Plan de financement prévisionnel dépenses non énergétiques – Mise en sécurité :

Financement	Type	Montant	%
AUTRES FINANCEMENTS	Fonds propres	15 200,00	100%
SOUS-TOTAL (2)		15 200 €	100%
TOTAL		455 000 €	100%

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de rénovation de l'éclairage public,
- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement proposé,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'opération,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer au nom et pour le compte de la Commune d'Oletta toutes les démarches nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme au registre suivent les signatures

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Jean-Pierre LECCIA



